



OBJECTIF

Permettre aux stagiaires de travailler en sécurité et en autonomie dans le respect du milieu forestier. Formation pratique: réalisation d'un vrai chantier avec les moyens à disposition.

1 session de 4 journées

Cette formation s'adresse à toutes les personnes habitant sur la Communauté de Communes souhaitant une formation initiale ou complémentaire en bucheronnage et/ou désireuses de réaliser les affouages.

LIEU ET DATE

Parcelle de la forêt communale de Salornay-sur-Guye (précision lors de l'inscription du lieu exact)

La formation a lieu du 10 au 13 novembre 2025.

PROGRAMME PRÉ-REQUIS

Les stagiaires fournissent leurs équipements de protection (pantalon et chaussures de sécurité, casque et protection anti bruit, gants) et leur matériel de travail habituel (tronçonneuse, merlin, serpe, coin, pige...). Des prêts de matériel sont possibles pour les stagiaires non équipés (merci de le faire savoir lors de l'inscription).

> Accueil: 8h45

> Pause : 12h - 13h30 (pique-nique sur place)

> Fin : 17h

- Présentation et utilisation du matériel courant Présentation des conditions pratiques et réglementaires du bucheronnage et de l'affouage. Comprendre les principes de l'abattage directionnel Théorie et pratique (Démonstration)
- **J2** Affutage et entretien de base des machines et outils Abattages simples et façonnage par les stagiaires.
- Organisation du chantier pour faciliter la circulation et préparer le débardage.

Poursuite des abattages et du façonnage en intégrant de nouvelles contraintes. Intervention du technicien ONF.

Trucs et astuces pour se sortir de difficulté en sécurité (encrouage, tronçonneuse coincée, arbre mal orienté) Mise en pratique

Retour sur l'expérience des stagiaires évaluation des acquis.

Formateur:

François Bonnevialle, bûcheron et technicien Forestier, salarié de D'Arbrazed.





COÛT ET MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

Les pré-inscriptions se font directement auprès de D'Arbrazed soit par courriel à fb.daz@proton.me soit par téléphone au 07 81 12 22 05. L'inscription est confirmée après réception du règlement par chèque à l'ordre de D'Arbrazed.

Le tarif est de 160€ par personne

Attention : le nombre de place est limité à 10 personnes

Avec le soutien de la Communauté de communes du Clunisois dans le cadre de la charte forestière



